

Sciences Appliquées



Accessible
en
alternance

LICENCE PROFESSIONNELLE

Maintenance Industrielle en Génie Électrique

LES DÉBOUCHÉS

- Responsable de service maintenance
- Cadre technique de maintenance
- Concours de la fonction publique
- Technicien de bureau d'études
- Automaticien
- Technicien d'essais et de mise en service
- Assistant chef de projet



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Licence professionnalisée « Maintenance Industrielle en Génie Électrique » permet aux titulaires d'un Bac +2 de professionnaliser leurs études dans le domaine de la maintenance des systèmes du génie électrique. Elle est destinée aux étudiants désirant terminer leurs études à Bac +3 pour intégrer une entreprise.

Le titulaire d'une licence « Maintenance Industrielle en Génie Électrique » est chargé de la gestion de la maintenance technique dans les entreprises. Des compétences complémentaires pluridisciplinaires (électromécanique, régulation, informatique industrielle, réseau électrique) lui permettent d'appréhender la plupart des processus industriels pour ensuite définir une stratégie de maintenance adaptée.

LES COMPÉTENCES ACQUISES

- Mettre en place une stratégie de maintenance préventive ou prédictive ;
- Améliorer une maintenance curative à partir de l'analyse de taux de pannes et de fiabilité ;
- Améliorer et/ou adapter la maintenance en fonction des évolutions technologiques et des processus ;
- Cerner rapidement le fonctionnement de dispositifs de production grâce à des connaissances multidisciplinaires ;
- Développer ou améliorer l'automatisation d'un système de production ;
- Maîtriser rapidement les outils informatiques d'aide à la maintenance ;
- Garantir le bon fonctionnement des processus de production ;
- S'adapter à chaque nouveau problème, il faut alors une ressource importante d'adaptation, d'analyse et de proposition pour gérer les aléas, les démarches et réflexions.



CONDITIONS D'ACCÈS

- BTS / DUT dans les domaines du génie électrique, de la maintenance *
- Licence 2 Sciences et Technologie
- Diplômé de niveau III de formations françaises ou européennes *

* Sous réserve d'acceptation du dossier

FORMATION CONTINUE

La licence est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : Tél. 03 21 64 96 11
fcu-fare-bethune@univ-artois.fr

Ils peuvent aussi intégrer la Licence ou la valider par le biais de la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Contact : Tél. 03 21 60 60 59
fcu-pac@univ-artois.fr



LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- La formation est accessible soit en formation classique, soit en alternance. Cette dernière, qui alterne périodes en entreprise et à l'université, permet de faciliter l'insertion professionnelle et apporte une rémunération à l'étudiant.
- Des enseignements dispensés par des enseignants et des **salariés d'entreprises**.
- Des entreprises qui accueillent des stagiaires : EDF, EADS, Thyssen Krupp Electrical Steel, Transpole, EGIS Rail, Actemium, Clemessy, Toyota, Valeo, SPIE, Arc International, Bridgestone, Alstom, SNCF, Eiffage, Devos Vandenhove, Flipo Richir...
- Des effectifs réduits, un contrôle continu, des rattrapages, de nombreux TP...
- Une salle informatique, 4 salles de TP, des locaux agréables, une bibliothèque, le wi-fi...
- Un restaurant et une résidence universitaire, une salle de sport, des associations...
- Une formation à l'habilitation électrique.

LE RYTHME DE LA FORMATION (*calendrier non contractuel*)

Semaines	
Université 36-38	Entreprise 39-40
Université 41-42	Entreprise 43-44
Université 45-46	Entreprise 47-48
Université 49-50	Entreprise 51-53
Université 1-2	Entreprise 3-4
Université 5	Entreprise 6-7
Université 8-10	Entreprise 11-25
Université 26	

La rentrée a lieu début septembre. Les étudiants alternants sont en entreprise 2 semaines par mois, les autres travaillent sur leur projet durant les semaines d'entreprise. à partir de mi-février, les non alternants sont en stage, les alternants en entreprise à plein temps.

Le contrat de professionnalisation permet d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université. C'est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée qui offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC selon l'âge et le niveau de formation du candidat. Le contrat de professionnalisation vous donne donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

CONTENU DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (*en 1 an*)

SEMESTRE 5	SEMESTRE 6
<p>Socle de base</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mécanique Application des outils de la mécanique aux machines électriques ▪ Élaboration du projet professionnel ▪ Anglais ▪ Mathématiques Prise en main des outils mathématiques dédiés au Génie Électrique ▪ Économie et droit et du travail <p>Spécialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenance industrielle Définir les règles de maintenance d'un process industriel ▪ Informatique industrielle Piloteage d'automatismes industriels ▪ Réseaux électriques industriels Dimensionnement et maintenance des réseaux électriques industriels ▪ Systèmes asservis Régler un système de régulation 	<p>Spécialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outil informatique, informatique industrielle Langage structuré et supervision ▪ Systèmes électromécaniques Études et choix des machines électromécaniques adaptées à un process ▪ Maintenance Industrielle Élaborer une stratégie de maintenance de systèmes industriels ▪ Sport (bonus) ▪ Projet tutoré de 4 semaines ▪ Stage de 12 semaines minimum

CONTACT

Jean NINET

Responsable de la formation MIGE

Tél. 03 21 63 72 02

jean.ninet@univ-artois.fr - www.fsa-ge.fr - www.facebook.com/fsage.fr